MODE D'EMPLOI

1°) Lorsque les deux conducteurs sont l'un et l'autre en possession de ce carnet, il est indifférent d'utiliser celui de l'un ou celui de l'autre, ce choix n'ayant absolument aucune incidence sur les présomptions de responsabilité. De même, peu importe que les mentions soient inscrites de la main de l'un ou l'autre.
Un seul carnet doit être utilisé. Il ne faut absolument pas que chacun des deux conducteurs, agissant isolément, remplisse un feuillet de son propre carnet.

2°) Employez un crayon à bille pour compléter l'imprimé.

3°) Chacun des deux conducteurs doit apposer sa signature, ce qui ne doit donner lieu à aucune difficulté, car le texte ne contient que des renseignements purement objectifs.
La constatation d'un fait ne peut d'ailleurs constituer une reconnaissance de responsabilité.
Si, toutefois, celui qui n'a pas rempli les feuillets n'est pas d'accord sur les mentions inscrites par l'autre, il peut faire des réserves à côté de sa signature sur les lignes pointillées "Observations".

4°) Si votre adversaire refuse de signer la feuille de constat amiable (ce qui reste son droit), efforcez-vous de faire dresser un constat par un Gardien de la Paix ou un Huissier.
Si vous n'en avez pas la possibilité :
— Remplissez et signez la partie qui vous concerne ;
— Notez sur la feuille de constat le numéro d'immatriculation de la voiture adverse, sa marque, son type, sa couleur et ses dégâts apparents. Si possible le nom de sa Compagnie d'Assurances et le numéro de son contrat ;
— Recueillez des noms de témoins pouvant attester la réalité de l'accident.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

1°) **PRÉSENTEZ SPONTANÉMENT** votre attestation à votre adversaire pour qu'il puisse vérifier l'exactitude des mentions relatives à votre Assurance (Nom de la Société - Agence ou Bureau - Numéro de police).

2°) **EXIGEZ DE VOTRE ADVERSAIRE,** pour la même raison, qu'il vous présente son attestation.

3°) **N'OMETTEZ PAS DE MARQUER AVEC PRÉCISION, SUR LES FIGURATIFS DE CHAQUE VÉHICULE, L'EMPLACEMENT DU POINT DE CHOC INITIAL.**

4°) **POUR SAUVEGARDER VOS DROITS,** recueillez les noms et adresse des témoins pour les mentionner sur le constat et sur votre déclaration d'accident.

5°) **LE CONSTAT AMIABLE NE DISPENSE PAS DE FOURNIR UNE DÉCLARATION RÉGULIÈRE A LA COMPAGNIE D'ASSURANCES.**

IMP. OLLER - PUTEAUX

M. F. 11-2-1965

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS

AYEZ EN PERMANENCE
CE CARNET DANS LA BOITE A GANTS
DE VOTRE VOITURE

Le présent carnet constitue une initiative prise par l'ensemble des Compagnies d'Assurances pour permettre aux automobilistes, en cas de collision avec un véhicule, de noter amiablement et contradictoirement les circonstances de l'accident. Son utilisation évite de faire appel à un représentant de l'ordre lorsque cela n'est pas absolument indispensable et **permettra dans de nombreux cas de régler plus rapidement les conséquences dommageables de l'accident.**

CARNET DE CONSTATATIONS AMIABLES D'ACCIDENTS

CE CARNET DOIT ÊTRE UTILISÉ LORSQUE L'ACCIDENT N'A OCCASIONNÉ QUE DES DOMMAGES MATÉRIELS

Il est inutile de l'utiliser :

1 — Si un Gardien de la Paix ou la Gendarmerie intervient spontanément pour constater l'accident.

2 — S'il y a un blessé ou si une personne se plaint de douleurs même sans blessures apparentes. Dans ce cas tout conducteur a l'obligation d'alerter un Gardien de la Paix ou la Gendarmerie.

APRÈS L'ACCIDENT . . .

— **CONSERVEZ VOTRE SANG-FROID.**
— **SOYEZ COURTOIS** envers votre adversaire même si vous estimez qu'il a commis une lourde faute.
— **COMPLÉTEZ CONTRADICTOIREMENT** le constat privé sans omettre **de signer** et de **faire signer** l'autre conducteur.
— **ADRESSEZ** le constat à votre Compagnie, **avec votre déclaration d'accident.**

CONSTATATION AMIABLE D'ACCIDENT MATÉRIEL (à joindre à votre déclaration)

DATE : ..... HEURE : ..... LIEU : .....

NOMS et ADRESSES DES TÉMOINS .....

VÉHICULE A

N° d'immatriculation : .....
(ou de moteur si non soumis à immat.)

Marque et Type : .....

Propriétaire — Nom et prénom : ..... Adresse : .....

Conducteur — Nom et prénom : ..... Adresse : .....

Cie d'Assurances : .....

Agence ou Bureau : .....

N° de Police d'assurance (voir attestation) : .....

Venant de : .....

Allant vers : .....

Mettre une croix dans la case utile :

A l'arrêt ..... ☐
En station :
Feux éteints ..... ☐
Feux allumés .... ☐
Quittait le stationnement ☐

Circulait — Feux éteints . ☐ — Feux allumés . ☐
Frottement longitudinal sans changement de file .. ☐
Changeait de file .. ☐

Croisait ..... ☐
Avançait ..... ☐
Reculait ..... ☐
S'arrêtait ..... ☐
Inobservation d'un signal routier ☐

Virait — à droite... ☐ — à gauche.. ☐
Empiétait sur l'axe médian. ☐
Doublait — à droite... ☐ — à gauche.. ☐

Dégâts apparents : .....

Observations éventuelles : .....

Signature de A

Indiquez le **point de choc initial** sur chaque véhicule

Véhicule A — Véhicule B

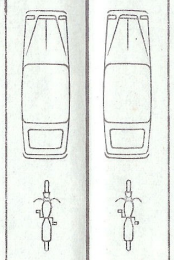

VÉHICULE B

N° d'immatriculation : .....
(ou de moteur si non soumis à immat.)

Marque et Type : .....

Propriétaire — Nom et prénom : ..... Adresse : .....

Conducteur — Nom et prénom : ..... Adresse : .....

Cie d'Assurances : .....

Agence ou Bureau : .....

N° de Police d'assurance (voir attestation) : .....

Venant de : .....

Allant vers : .....

Mettre une croix dans la case utile :

A l'arrêt ..... ☐
En station :
Feux éteints ..... ☐
Feux allumés .... ☐
Quittait le stationnement ☐

Circulait — Feux éteints . ☐ — Feux allumés . ☐
Frottement longitudinal sans changement de file .. ☐
Changeait de file .. ☐

Croisait ..... ☐
Avançait ..... ☐
Reculait ..... ☐
S'arrêtait ..... ☐
Inobservation d'un signal routier ☐

Virait — à droite... ☐ — à gauche.. ☐
Empiétait sur l'axe médian. ☐
Doublait — à droite... ☐ — à gauche.. ☐

Dégâts apparents : .....

Observations éventuelles : .....

Signature de B